Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

L'HORRIBLE DRAME
DE LA RUE D'ITALIE

L'état des victimes

L'émotion causée par l'horrible drame conjugal, qui s'est déroulé dans la rue d'Italie, mercredi matin, est loin d'être calmée. Dans toute la ville, mais principalement dans les quartiers du Fresnoy et de la rue Mouvaux, les scènes affreuses que nous avons relatées défraient encore toutes les conversations.

Nous sommes allés prendre jeudi après-midi, à l'Hôtel-Dieu, des nouvelles des deux victimes, Mme Rossel et sa fille Léontine. L'état de cette dernière va s'améliorant et l'on peut croire maintenant qu'elle survivra à ses blessures.

Il n'en est pas de même, malheureusement, de Mme Rossel, dont l'état est toujours fort alarmant. On craint à tout moment une issue fatale.

La journée du jeudi, de même que celle du dimanche, est réservée aux visites. Aussi, beaucoup d'amis et de voisins des victimes se sont-ils rendus à l'Hôtel-Dieu, dans la salle Sainte-Elisabeth, où sont soignées Mme Rossel et sa fille.

Le « Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne » à l'Exposition de 1900. — Depuis samedi soir, l'attention des nombreuses personnes qui passent, rue de la Gare, devant la *Maison du Tapis*, est attirée par une exposition d'un caractère tout particulier, celle d'une partie des documents que le « Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne » a fait préparer pour figurer à l'Exposition universelle où il a été admis dans quatre classes différentes. Des groupes stationnent sans interruption devant cette vitrine. Les spectateurs, retenus d'abord par la curiosité, sont intéressés par les renseignements que fournissent ces documents, sur les résultats insoupçonnés obtenus graduellement et sans bruit par le Syndicat Mixte.

C'est surtout à ce dernier point de vue que les objets exposés, dont l'exécution est d'ailleurs méritoire, sont dignes d'attirer l'attention. Nous y remarquons d'abord un tableau qui présente en une gracieuse disposition, la synthèse du Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne et de ses œuvres. Le fond forme une étoile portant à son centre les armes de Roubaix.

Dans le cercle de ses rayons se déroule élégamment une banderolle sur laquelle sont inscrites les vingt-quatre œuvres qu'a créées le syndicat et qui sont divisées en quatre classes.

Dans la première classe, *Mutualité, Prévoyance, Epargne*, figurent la société de Secours mutuels Saint-Joseph, la société de Secours mutuels Notre-Dame, la Caisse de retraites Saint-Henri, la Caisse de retraite des Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens, le placement gratuit des ouvriers et employés, la société l'Union-Obligations, cinq sociétés d'Epargne, la Caisse de prêt gratuit, la société l'Union-Habitations ouvrières.

La deuxième classe, *Coopération*, comprend la Société de consommation Saint-Martin et la Société l'Union-Boulangerie économique.

Dans la troisième classe, *Education, Enseignement*, se trouve le Cercle d'études sociales, la Bibliothèque, le Conseil de conciliation et d'arbitrage, l'Institut technique, l'Ecole ménagère, l'Ecole de piquûrage et le Cours de couture.

Dans la quatrième classe, *Cercles, jeux, récréations*, nous trouvons le cercle ouvrier, La Jeanne d'Arc, société chorale et dramatique, la Société des décorés et médaillés, la Société Saint-Sébastien (archers), la Société Saint-Paul (bouleurs) et la Société Saint-Jean-Baptiste (jeu de cartes).

Ce tableau figurera, à l'Exposition universelle, dans la salle du Congrès.

Un autre tableau donnant la même synthèse du Syndicat mixte et qui n'a pu trouver place dans cette exposition partielle de la rue de la Gare, figurera à l'Exposition universelle dans la classe 103 qui est celle où le Syndicat est admis.

Quatre œuvres, parmi les principales du syndicat, figureront dans d'autres classes spéciales : la société l'Union-Habitations ouvrières, dans la classe 106 ; la société l'Union, boulangerie économique, la plus importante de France, dans la classe 107 ; la société de secours mutuels Saint-Joseph et les Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens dans la classe 109.

Un grand tableau qui occupe tout le fond de l'emplacement où sont groupés, chez M. Dujardin, les objets destinés à l'Exposition universelle synthétise l'historique et l'organisation de la Société l'Union-Boulangerie économique. Il indique, année par année, les progrès de la société qui, en 1893, époque de sa fondation, a réuni 2,075 adhérents et fabriqué 832,500 k. et compte actuellement plus de 13,800 adhérents et dont la panification a atteint, pendant l'année 1899, cinq millions, deux cent vingt et un mille six cents kilos.

Le tableau mentionne aussi les fondations de l'Union pour son personnel : Caisse de secours, caisse d'épargne, caisse de retraites ; les avantages qu'elle procure à ses adhérents : Caisse de secours en cas de maladie, prime à la naissance de chaque enfant et au décès de chaque adhérent, caisse de prêt gratuit. Il renseigne également sur l'organisation et le fonctionnement de la Société.

Un troisième tableau représente la marche depuis sa fondation (1889), de la société de secours mutuels Saint-Joseph avec participation patronale de 40 0/0 dans les cotisations et qui a déjà distribué en secours une somme de 132,125 francs.

La Société l'Union-Habitations ouvrières est aussi représentée dans l'exposition de la *Maison du Tapis* par un tableau indiquant la disposition et la distribution des maisons des différents types et par de charmantes réductions de chacun de ces types.

Des albums contenants les statuts, règlements, comptes-rendues des séances des diverses œuvres du syndicat mixte complètent cette intéressante exposition sur laquelle nous reviendrons pour expliquer l'organisation et le fonctionnement des principales œuvres mentionnées.

Une interpellation de M. Mirman sur les ventes de laines à Roubaix. — Nos lecteurs verront dans le compte-rendu de la Chambre que M. Mirman, député de Reims, a demandé à interpeller le gouvernement sur les ventes de laines à Roubaix. Sur sa demande, l'interpellation a été renvoyée à un mois.

Dans le service des eaux. — Par arrêté préfectoral, M. Louis Félix, comptable du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, est nommé régisseur-comptable, en remplacement de M. Aubier, décédé.

Les vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871. — On nous communique la note suivante :

« Dimanche 8 avril, à trois heures de l'après midi, aura lieu au café Leery, place de la Fosse aux Chênes, la grande réunion trimestrielle obligatoire. Tous les sociétaires se feront un devoir d'y assister.

» La société compte 1200 sections de cent cinquante mille membres. Les adhésions sont reçues au café Leery, place de la Fosse aux Chênes, moyennant un versement de 1 fr. par mois. »

Le cours de coupe. — On nous communique l'avis suivant :

« Le deuxième cours de coupe annexé à l'Ecole de filles de la rue Saint Antoine se fera à l'avenir de sept heures et demie à neuf heures au lieu de huit heures à neuf heures et demie du soir.

Un banquet à l'« Union des Patriotes ». — L'*Union des Patriotes* organise un banquet qui aura lieu le samedi 21 avril.

On nous prie de dire que le secrétaire recevra les cotisations au Café Matton, Grande Place, 21, le vendredi 30 mars, à partir de huit heures et demie. La cotisation est de un franc cinquante centimes.

La station de Carême à Saint-Martin. — Jeudi soir, M. le chanoine Mortreux, récapitulant les divers sujets de ses instructions précédentes, a développé ce que Jésus-Christ a fait pour l'humanité. Prenant l'homme à sa naissance et le suivant jusqu'à sa mort, il a montré Notre-Seigneur donnant à l'enfant par le baptême la vie de la grâce et ornant son âme de tous les dons surnaturels qui l'embellissent. Plus tard, quand le péché est venu souiller cette âme, Jésus-Christ fait couler sur elle les eaux salutaires de la pénitence qui lui rendent toute sa splendeur. Le prédicateur signale ensuite l'influence vivifiante du sacrement de l'Eucharistie et les effets fortifiants de la Confirmation.

M. le chanoine Mortreux poursuit son éloquente et touchante exposition des bienfaits de Jésus-Christ dans les grandes circonstances de la vie pour lesquelles il donne à l'homme des grâces spéciales. Il termine par le spectacle émouvant des secours efficaces que Notre-Seigneur procure à l'homme à ses derniers moments, en le réconfortant de sa propre substance dans le viatique et lui prémunissant contre les assauts suprêmes de l'enfer par la vertu toute particulière de l'Extrême-Onction.

L'orateur a fait aussi ressortir dans des accents qui ont ému vivement ses auditeurs, comment Jésus-Christ, par ses grâces spéciales, adoucissait les angoisses de la séparation, en versant dans les cœurs le baume de l'espérance de la vie future, qui donne une sainte résignation au mourant et adoucit la douleur de ceux qui lui survivent.

La Mission à la paroisse St-Joseph. — Les paroissiens de St-Joseph ont assisté, jeudi soir, en très grand nombre, à une belle et imposante cérémonie. Au milieu du chœur se dressait le catafalque des grands jours de deuil. Le chant du *Dies irae* a précédé l'instruction sur la mort, qui a produit sur tout l'auditoire une profonde impression. Le sermon terminé, le chœur a chanté le *Libera* et M. le curé a donné solennellement l'absoute. Toutes les familles de la paroisse avaient eu à cœur de se faire représenter à cette cérémonie. On a remarqué en particulier la bonne volonté des hommes venus en si grand nombre que les missionnaires se sont crus obligés de leur réserver à l'avenir la grande nef tout entière.

Le pélérinage national à Rome. — La caravane de quarante pélerins pour Rome en deuxième classe, par trains rapides de jour, organisée par le Comité diocésain, a déjà la moitié de ses places retenue, avec versement préalable des 25 francs d'arrhes. Il importe, par conséquent, que les personnes désireuses de profiter de cette organisation exceptionnelle s'inscrivent au plus tôt, le nombre des pèlerins étant limité.

Demander d'urgence la circulaire spéciale à M. Georges Cieren, correspondant, 15 rue d'Angleterre à Lille. Départ le 14 mai. — Retour le 1er juin. — Visite d'Einsiedeln, Milan, la Chartreuse de Pavie, Padoue, Venise, Lorette, Assise, Rome (canonisation du C. de la Salle et audience du Saint-Père), Florence, Pise, Gênes et Lucerne.

Deux nuits seulement en chemin de fer, la première du Nord à Bâle, la seconde, au retour de Bâle dans le Nord.

Un cycliste dans une vitrine. — Mercredi matin, vers dix heures, un employé âgé de 18 ans, M. Elie D... descendait la rue du Bois, monté sur sa bicyclette. Arrivé en face de la pâtisserie de Mme veuve Colin-Dhellemme, le jeune homme fut cerné entre la bordure du trottoir et une voiture qui venait en sens inverse.

La roue d'avant du vélo ayant heurté contre la bordure, le cycliste fut jeté à bas de sa machine et vint tomber dans la vitrine de la pâtisserie. Deux grandes glaces furent brisées et M. Elie D..., se fit à la main et au poignet gauches deux énormes plaies d'où le sang s'échappait en abondance.

Le blessé s'est rendu aussitôt à la pharmacie de M. Rebergues pour s'y faire panser, puis il a regagné son domicile, rue de Troyes à Croix.

Les dégâts causés par cet accident sont évalués à une cinquantaine de francs.

Un truc d'escroc. — Nous mettons nos lecteurs en garde contre un genre d'escroquerie qui se pratique assez à Roubaix depuis quelque temps déjà. Voici en quoi il consiste : un individu, qui se trouve dans les environs d'un bureau d'octroi, vint vous trouver en déclarant qu'il lui manque un ou deux francs pour acquitter les droits. La somme n'étant pas bien importante, et voulant tirer le malheureux d'embarras, vous avancez l'argent et le tour est joué. Quand il a fait deux ou trois victimes, l'escroc a gagné sa journée.

C'est ainsi que M. Chombart-Dumont, épicier, rue de l'Epeule, a été dupe, mercredi soir, d'un escarpe de cet acabit. Il se trouvait au bureau d'octroi de la rue de Lille quand un inconnu vint lui demander 2 fr. 10 pour parfaire le montant des droits qui s'élevaient à 22 fr. 10. M. Chombart avança cette somme.

Sachant l'adresse de ce négociant, l'escroc s'y rendit. Trouvant dans le magasin le neveu de M. Chombart, il lui dit : « Je viens de rencontrer M. Chombart qui partait à la Croix-Rouge, il m'a prié de venir jusqu'ici pour vous demander une somme de 2 francs 10 qui me manque pour payer des droits d'octroi. »

Le malandrin croyait que le truc allait réussir une fois encore. Ayant conçu des doutes, le neveu de M. Chombart lui dit qu'il allait l'accompagner jusqu'au bureau d'octroi, où, prétendait l'escroc, sa voiture stationnait. Mais l'inconnu se sentant pris, après avoir vainement tenté de se « repêcher » en inventant quelques histoires invraisemblables, fila à l'anglaise.

Plainte a été déposée à la police.

Les accidents du travail. — Un fileur, Benjamin Caplette, âgé de 48 ans, demeurant rue Watt, cour Govaere, en tombant, s'est blessé à la jambe. M. le docteur Leurèle a examiné le blessé qui travaille pour le compte de M. Emile Moyart, filateur, et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Jules Dubosquet, teinturier, âgé de 18 ans, demeurant rue de Lannoy, fort Desprets, occupé dans l'établissement de MM. Desreumaux, apprêteurs, a été blessé à l'index et au médius de la main gauche, par la chute d'un ponton. Il devra subir dix jours de repos prescrits par M. le docteur Lepoutre.

— Un tisserand, Etienne Alvoet, âgé de 54 ans, travaillant dans l'établissement de MM. Réquillart et Scrive fabricants, s'est blessé au pouce de la main droite en nettoyant son métier. M. le docteur Dispa lui a ordonné dix jours de repos.

— Un domestique de M. Charles Deberghe, maître-macon, a été blessé au genou droit, par un coup de pied de son cheval. L'ouvrier, Victor Demasy, âgé de 28 ans, demeurant rue Larochefaucault, a été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

— Elisa Hellebuyck, bambrocheuse, âgée de 36 ans, demeurant rue de Gand, à Monscron, s'est blessée au pouce de la main gauche, pendant son travail. L'ouvrière, qui travaille pour le compte de M. Wibaux-Florin, manufacturier, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet, qui lui a ordonné six jours de repos.

— Un tourneur en cuivre de la Compagnie du gaz, Jules Speybrouck, âgé de 28 ans, demeurant rue Lacroix, cour Jacquart, a été blessé à la main pendant son travail. Il devra subir une quinzaine de jours de repos prescrit par M. le docteur De Gandt.

— Un homme de peine, Paul Cauliez, âgé de 35 ans, demeurant chemin de la Maquellerie, à Croix, s'est blessé à la cuisse en soulevant une ensouple. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de MM. Boulangé et Frégnac, fabricants, a reçu les soins de M. le docteur Delattre, qui lui a prescrit un repos de huit jours.

— L'un des ouvriers de l'établissement de M. Amédée Prouvost, filateur, s'est blessé à la main droite, en nettoyant son métier. L'ouvrier Henri Frédéric, âgé de 21 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Paul Fontier, a été l'objet des soins de M. le docteur Butruille, qui lui a ordonné quinze jours de repos.

Un homme d'équipe de la gare du Nord, Léon Nolle, âgé de 32 ans, demeurant au hameau du Trieg, à Wasquehal, a été blessé à la main droite, pendant la manœuvre d'un wagon. Vingt jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Derville.

— Un mouleur de l'établissement de M. Léon Olivier, constructeur, s'est blessé à la main droite, pendant son travail. Le blessé, Alphonse Schoemacker, âgé de 31 ans, demeurant rue du Fontenoy, a été l'objet des soins de M. le docteur Ballenghien, qui lui a prescrit huit jours de repos.

Le mauvais temps a été cette semaine, un contretemps pour les dames qui voulaient profiter des occasions nombreuses en nouveautés et en soieries de la maison Delannoy-Carré, Grande-Place, 32, à Roubaix. Bon nombre ont réclamé, et, à leur demande, la maison continuera **aujourd'hui vendredi**, sa vente de nouveautés avec les avantages accordés à chaque exposition. — Cette vente se clôturera ce soir. — Demain les prix ordinaires seront rétablis.

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Oostcamp. Le kil. **3.70**, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Téléphone. — On porte à domicile. 50230

Croix. — *Union Sociale et Patriotique.* — Le comité de la section du Torrein invite les électeurs de ce quartier à assister à la réunion qui aura lieu samedi 31 courant, à huit heures et demie du soir, à l'estaminet de Mme veuve Desreux. Ordre du jour : Causerie sur la situation. Elections municipales. *Le Comité.*

— *Musique Municipale.* — Les sociétaires sont priés de se trouver au local de la société dimanche 1er avril à 11 heures 1/2 du matin pour répétition générale et obligatoire en vue de la fête qui aura lieu le samedi 7 avril à la brasserie Universelle de Roubaix. — Communications. — Urgent.

Wasquehal. — *Union catholique et patriotique.* — La conférence annoncée par l'Union catholique et patriotique pour le dimanche 1er avril est remise à huitaine. Nous la rappellerons en temps utile.

— *Prise d'eau dans le canal de Roubaix.* — Conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord en date du 15 mars 1900, une enquête est ouverte sur la demande faite par les sieurs Willot frères et Cie, demeurant à Roubaix, sollicitant l'autorisation de pratiquer une prise d'eau dans le canal de Roubaix, rive gauche, au point kilométrique 8 k. 930 sur le territoire de la commune de Wasquehal, pour l'alimentation d'un établissement horticole situé à Wasquehal, pavé du Petit Cottignies allant au canal.

Pendant 20 jours, du 26 mars au 16 avril 1900, les pièces ayant trait à la susdite demande resteront déposées au secrétariat de la Mairie de la commune de Wasquehal, avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées.

Les personnes qui auraient à réclamer contre la prise d'eau en question sont priées de se présenter au secrétariat de la Mairie aux jours sus-indiqués pour y soumettre par écrit leurs observations s'il y a lieu.

Hem. — Les premières communions auront lieu dimanche prochain. Les offices sont ainsi fixés : première messe à six heures, messe de communion à sept heures, grand'messe à dix heures, vêpres à trois heures.

— *Un accident de travail.* — Dans l'atelier de M. Achille Droissart, aux Trois-Baudets, l'un des ouvriers charpentiers s'est fait une contusion au bras droit. Le blessé, Désiré Lannoo, qui est âgé de 23 ans et demeure à Touffiers, devra subir dix jours de repos prescrits par M. le docteur Eloir.

Toufflers. — *Une veillée populaire.* — Mercredi soir à huit heures, a eu lieu dans la grande salle de l'école des garçons une veillée populaire organisée par M. Dhouailly, instituteur. Plus de trois cents personnes s'y étaient donné rendez-vous.

M. Quinchon, instituteur à Roubaix, a relaté le voyage de M. Félix Faure en Russie. Il a aisément intéressé l'auditoire par son récit sur les grands faits qui se sont déroulés pendant cette démarche du chef de l'Etat dont le résultat heureux a été de consolider l'union de deux grandes nations.

Des projections lumineuses, retraçant les différentes phases de ce voyage, ont accompagné la conférence de M. Quinchon, qui a été applaudi maintes fois.

Dans l'assistance, la municipalité était représentée par M. Sévère Tricot, adjoint au maire, remplaçant M. le Maire empêché, et par plusieurs conseillers. La plupart des notables de la commune étaient également présents. Cette intéressante conférence a pris fin à dix heures.

— *Les premieres communions.* — Dimanche prochain auront lieu les premières communions dans la paroisse. 15 garçons et 25 filles y prendront part. Tous ces enfants sont entrés en retraite jeudi matin. Les instructions sont données par M. le curé.

Fiers — *Une mort subite.* — Jeudi matin, vers 7 heures, peu après son réveil, Mlle Fidéline Houzet, chaisière à Fiers, ruelle d'Annappes, rendait visite à une de ses voisines, Mlle Augustine Chuffart, et la priait de vouloir bien demeurer quelques instants avec elle, l'avertissant qu'elle se sentait indisposée. Mlle Chuffart l'ayant reconduite chez elle, n'eut que le temps de l'aider à se coucher sur son lit, où la chaisière perdit bientôt toute connaissance.

Quand M. le curé arriva quelques instants après pour lui administrer les derniers sacrements, il avait cessé de vivre. D'après les constatations de M. le docteur Detroy, la mort doit être attribuée à une congestion cérébrale. Mlle Houzet était âgée de 63 ans.

Enterrement du 30 mars. — Mlle Augustine Lefebvre, dix heures, église Notre-Dame.

Communications

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Section des archers.* — Messieurs les sociétaires de la section des archers sont invités à se trouver au siège syndical, 22, rue de la Paix, dimanche prochain 1er avril 1900 à 4 heures précises pour le tirage de la partie remise du 25 mars 1900.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — M. Paul Cottin, éditeur à Paris, vient de faire don à la Bibliothèque de l'Ecole, des tomes de 1 à 11 (années 1885 à 1890) de la « Revue Rétrospective » recueil de pièces intéressantes et de citations curieuses.

« L'UNION DES TRAVAILLEURS ». — La commission de la société chorale l' « Union des Travailleurs de Roubaix » prie les sociétaires de bien vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu le vendredi 30 courant, à neuf heures, au local, café du Troubadour, place de la Liberté.

WATTRELOS

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté en date du 22 mars, M. le préfet du Nord a autorisé la constitution légale d'une société de tir à la carabine, formée par l'Association des anciens élèves de l'école de la Bailleric.

Par arrêté du 26 mars a été autorisée une société de jeu de cartes dite de « St-Laurent », dont le siège est établi chez M. Louis Dhalluin, au Laboureur.

Chorale St-Maclou. — La Commission prie les membres de la société d'assister à la répétition qui aura lieu ce soir, vendredi, à huit heures et demie, pour revoir la messe de *Requiem*, et également d'assister demain, samedi, à huit heures et demie du matin, au service funèbre de M. Louis Dumortier, membre de la société.

« Fanfare de Wattrelos ». — La commission administrative de la Fanfare a le regret d'annoncer la mort de son dévoué secrétaire, M. Louis Dumortier, décédé au milieu des siens, rue de la Bailleric, le 28 mars. Les funérailles auront lieu samedi prochain à 8 heures et demie en l'église St-Maclou.

La commission prie les membres actifs, ainsi que les membres honoraires et élèves de la société de se réunir au local, café de l'« Alcazar », rue Carnot, à 7 heures et demie. Sur le désir exprimé par la famille, la musique ne jouera pas sur le parcours du cortège ni pendant le service funèbre.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeux, 39, rue Saint-Jacques. 850

La séance du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à huit heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, en séance extraordinaire. Cette séance a eu lieu pour la première fois dans la grande salle où il a été procédé le dernier tirage au sort, et qui prend jour sur la rue de Desurmont et le square de l'Hôtel-de-Ville.

Nous donnons d'autre part le compte-rendu de l'audience.

Réunion de Commissions municipales. — Jeudi après-midi à trois heures les commissions municipales de la Voirie et des Travaux se sont réunies à l'Hôtel-de-Ville.

La première avait à s'occuper du nouveau boulevard et la seconde du chauffage de l'Hôtel-de-Ville.

Succès au baccalauréat. — L'un de nos concitoyens, M. Jacques Servin, fils de M. Adolphe Servin, courtier juré, vient de passer avec succès, à la Faculté de Lille, les épreuves du baccalauréat classique (philosophie, 2e partie)

A l'office central. — Hier jeudi, a été tenue dans une salle du Grand Hôtel, rue Carnot, la réunion générale des adhérents de l'Office central des œuvres sociales et charitables de Tourcoing.

La séance était présidée par l'un des vice-présidents, M. R. Fallot.

Après avoir rendu hommage aux personnes généreuses qui ont contribué à fonder l'œuvre à Tourcoing, M. Fallot a fait l'historique de l'Office central depuis sa création à Tourcoing, puis il a donné la parole à M. Etienne Maillard, secrétaire général, pour rendre compte des opérations du premier exercice.

Nous reproduirons par extraits ce rapport qui présente un réel intérêt et témoigne de résultats acquis fort appréciables.

L'exposé de la situation financière et le renouvellement du mandat des membres du Comité sortant d'exercice ont complété cette réunion.

Les funérailles de M. Montagne. — Dans notre numéro de mardi, nous avons annoncé la mort à l'âge de 71 ans, de M. Philippe-Joseph Montagne, cultivateur et ancien conseiller municipal. Les funérailles de M. Montagne ont eu lieu hier jeudi, à dix heures du matin en l'église Notre-Dame de Lourdes. C'est M. le curé qui a fait la levée du corps, officié et donné l'absoute.

Une nombreuse affluence assistait à ces funérailles.

Fin des grèves. — Les deux grèves dont nous avons parlé dans nos précédents numéros sont terminées.

Chez Mme veuve Loridan, quinze bâcleurs ont repris le travail aux anciennes conditions ; trois ont été prévenus et deux ont repris leur livret. Tous les ouvriers ont repris le travail.

Chez MM. Réquillart et Guenot, les neuf bâcleurs en grève ont repris le travail aux anciennes conditions.

Les accidents du travail. — Chez M. Vanoutryve, fabricant, un ouvrier teinturier, Henri Desbarbieux, âgé de 16 ans, demeurant à Wattrelos, a heurté de la tête une barre de fer et s'est blessé à l'œil droit. M. le docteur Picquet, de Roubaix, lui a ordonné un repos de cinq à six jours.

— Une rattacheuse de la filature de MM. Masurel frères, Clémence Luypaert, âgée de 18 ans, demeurant rue du Beau-Laurier, 26, a eu l'index droit pris entre le rouleau et le cylindre d'un métier à filer. M. le docteur Dewyn lui a prescrit un repos de cinq jours.

A la frontière. — Dans la matinée de jeudi, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière belge du Mont-à-Leux, deux expulsés qui leur avaient été amenés par les gardiens de la prison de Lille.

Les contraventions. — La police a relevé dans la journée d'hier jeudi, les contraventions suivantes : Une pour abandon d'une voiture non éclairée ; deux pour ivresse ; une pour violences et une pour s'être introduit dans un terrain clos.

Marcq-en-Barœul. — *Ce qu'un malfaiteur peut retirer d'une bague.* — Le garde-champêtre Delmaere vient d'arrêter un malfaiteur du nom de Charles Rossel, 37 ans, né à Bruges (Belgique).

Rossel avait, il y a quelque temps, volé une bague en or à une dame habitant rue Traversière, au hameau du Pont.

Jeudi, il alla proposer la bague à une cabaretière de la Madeleine qui l'acheta : l'acquisition faite, Rossel pria la cabaretière de lui chercher un hareng ; et il profita du moment où il était seul pour dérober la bague vendue que la cabaretière avait enfermée dans une armoire.

Rossel se retira et, une seconde fois, vendit la bague volée et revolée ; mais, ses agissements avaient donné l'éveil et le malfaiteur fut arrêté. Rossel a été conduit à Lille jeudi.

— *Pour ivresse et rebellion.* — Edouard Rimbride dont nous avons annoncé hier l'arrestation, sera poursuivi, il a été conduit à Lille jeudi.

Bousbecque. — *Les premières communions.* — Dimanche prochain, aura lieu dans cette localité la solennité des premières communions. A sept heures sera chantée la messe de communion, au cours de laquelle M. l'abbé Bouriet adressera la parole aux enfants. Les vêpres solennelles seront célébrées à trois heures ; un sermon sera prononcé par M. l'abbé Castelnot, professeur au Collège de Tourcoing.

Roncq. — *Une arrestation.* — La police de Roncq a opéré hier dans la journée, l'arrestation d'un nommé Henri Deblaere, d'Halluin, contre lequel un mandat d'arrêt avait été décerné par le Parquet de Lille.

— *Echos de la Mi-Carême.* — La société les « Amis réunis » établie chez M. François Lava, café de la Renaissance a fait dimanche dans les rues de la commune une quête au profit d'un jeune soldat incorporé en Afrique. Cette quête a produit la somme de 63 fr. 20.

Linselles. — *Les premières communions.* — La solennité annuelle des premières communions sera célébrée dimanche prochain à Linselles. La messe de communion sera chantée à 7 h. 1/2 par M. l'abbé Leroux, curé de la paroisse.

Les vêpres auront lieu à 3 heures et seront suivies de la rénovation des vœux du baptême.

Halluin. — *A la gare.* — M. Jollivet, receveur de la Petite-vitesse est nommé à Tourcoing en qualité de caissier central. Il sera remplacé par M. Chotteau, receveur à la Grande vitesse. M. Mertin employé à Tourcoing passe à la Grande vitesse à Halluin.

LILLE

Baccalauréats. — BACCALAURÉAT MODERNE. — *Lettres, philosophie.* — Ont été reçus définitivement : MM. Albarel, Brasseur, Morelle (assez bien).

BACCALAURÉAT CLASSIQUE. — *Lettres, philosophie.* — Reçus définitivement : MM. Aerts, de Baillencourt, Boivin, Clavel, Clerc, Darmenton, Auguste Dorge, Fauvarque, Ch. Lefebvre, Masset, Raviart, Requier, Sevin, Stichelbaut.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE (1re partie). — M. Montador.

Baccalauréat classique. — *Lettres, mathématiques.* — Ont été reçus définitivement : MM. Cardon et Duflot.

Baccalauréat moderne. — *Lettres, mathématiques.* — Reçus définitivement : MM. Boulanger, Démaret, Deplanque, Picard, Prévost, Robert.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MARSY-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **François Marsy**, pieusement décédé à Roubaix, le 28 mars 1900, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister le Convoi, qui sera célébrée le vendredi 30 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 31 dudit mois, à 10 h. 1/4, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, 60.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-LECOMTE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Théophile Lerouge**, ancien marchand de lait, décédé à Roubaix, le 29 mars 1900, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 31 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Très Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 115.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54575

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les assurances contre les accidents du travail

Roubaix, le 28 mars 1900.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je lis dans le *Journal de Roubaix* de ce matin le compte-rendu de la réunion qui a été tenue hier à l'Hippodrome dans le but d'engager Messieurs les entrepreneurs de Roubaix et de Tourcoing à adhérer au syndicat de garantie de l'Union parisienne pour assurer les conséquences de la loi du 9 avril 1898 contre les accidents du travail.

J'avais demandé que cette conférence fût contradictoire, et de bien vouloir m'autoriser à y assister, afin d'exposer à côté des avantages, les inconvénients des syndicats de garantie, mais cette autorisation ne me fut pas accordée.

Le but de la présente communication est de prévenir Messieurs les chefs d'entreprises assujetties à la loi du 9 avril 1898 que les Syndicats de garantie présentent les inconvénients suivants :

1° La cotisation illimitée, en ce sens que les membres du Syndicat répondent, sans limite de chiffre, des sinistres de leurs cosociétaires ;

2° La liquidation définitive annuelle des comptes est impossible, par suite de l'obligation de répondre, pendant trois années, des révisions d'indemnités pour les cas de morts et d'aggravation d'incapacité consécutifs aux accidents ;

3° Les syndicats de garantie sont tenus de continuer, absolument comme les autres société, une réserve mathématique pour les cas de révision de l'indemnité et pour les sinistres à régler. Ceci pour répondre au prospectus annonçant : « Pas de réserve à faire. Liquidation annuelle. »

4° Les primes demandées par l'Union parisienne semblent, à en juger par l'expérience du passé, manifestement insuffisantes pour garantir les conséquences de la loi, même en admettant, ce qui n'est pas encore prouvé, que les frais généraux soient réduits à leur plus simple expression. Le taux fort peu élevé des cotisations d'entrée peut sembler alléchant, mais la modicité de ces taux n'a aucune importance, puisqu'en cas d'insuffisance les cotisations sont responsables sans limite des suppléments à appeler ;

5° Dans un Syndicat de garantie, comme dans toute Mutualité, il faut que la cotisation de chaque industrie soit proportionnée aux risques. Messieurs les Entrepreneurs de notre région ont-ils cette garantie ? Il est permis d'en douter en examinant la composition du Conseil d'Administration, dont presque tous les membres appartiennent aux entreprises de travaux publics et aux exploitations de carrières. Or, il est connu de tous les assureurs de profession que les risques de ces industries ne peuvent être comparés à ceux des entrepeneurs de notre région. Dans une mutualité bien comprise, il faut que les risques les moins intenses soient largement représentés dans le Conseil d'Administration, et dans l'intérêt des entrepreneurs de notre région, il était à désirer que ceux-ci aient dans le Conseil d'Administration une influence prépondérante, ce qui ne semble pas être le cas. Cette garantie a son maximum d'importance dans un Syndicat de garantie, dont tous les membres sont solidairement tenus, sans limite de chiffre au paiement des charges sociales ;

6° Enfin, le Syndicat de garantie est la forme de l'assurance qui a été le moins goûtée du public, et pour le prouver, il suffit d'opposer aux 55 millions de salaires assurés par le Syndicat de garantie de l'Union parisienne les milliards assurés par les Mutuelles et par les Compagnies à primes fixes.

Veuillez, Monsieur le Directeur, excuser la longueur de cette communication, et en vous remerciant à l'avance de l'accueil que vous voudrez bien lui faire, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

H. ECKMAN.

PETITE CORRESPONDANCE

E. L. — Vous pouvez soumettre le cas, lors de la réunion du Conseil de révision ; vous avez peu de chance de succès.

Un intéressé. — Ce n'est qu'un projet.

J. V. — Adressez-vous chez un agent de change.

Un intéressé. — Même réponse que ci-dessus.

Un ignorant. — C'est le patron ou la Compagnie qui assure.

J. B. Tourcoing. — Oui, en obtenant une dispense. Pour de plus amples renseignements, voyez M. le Curé de votre paroisse.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance extraordinaire du 29 mars

Présidence de M. G. DRON, Maire

La séance est ouverte à 9 heures 10.

Sont présents : MM. G. Dron, maire ; Masure-Six, Lecomte, adjoints ; Ducoulombier, Destombes, Honoré-Colson, Henri Loridant, Charles Loridan, Dumortier, Leplat, Leveugle, Flament ; Lefebvre, Salembien, Cocheteux, Ladesou, Masurel-Leclercq, Muller, Coppin, Cordier, Clerson, Scalbert, Massard, Parsy, Martin, Saison, Orélio.

M. Henri Loridant, nommé secrétaire pour la séance donne lecture du procès-verbal de la réunion du 1er mars ; la rédaction en est adoptée.

Blanc-Seau

Les entrepreneurs de l'enlèvement des immondices au Blanc-Seau sollicitent une augmentation de subvention. Renvoi à la commission des finances.

Caisse d'épargne

Le Conseil renvoie à une prochaine séance la nomination d'un membre du conseil de direction de la Caisse d'Epargne en remplacement de M. Louis Duhamel, décédé.

Lycée de Tourcoing

Les commissions compétentes seront saisies d'un projet de réfection d'un préau au Lycée.

Chemin d'intérêt commun n° 150

La commission de la voirie examinera le projet de règlement d'alignement de ce chemin.

**Assurances de l'église